



L'éducation et la formation professionnelles (EFP) en Corée

Atouts, défis à relever et recommandations

ATOUS

- Le niveau d'instruction des jeunes est très élevé : 97 % des jeunes entre 25 et 34 ans sont diplômés du deuxième cycle du secondaire, et 53 % ont une formation supérieure.
- L'éducation est universellement valorisée dans la société coréenne.
- Les jeunes âgés de 15 ans ont un bon niveau en mathématiques, à l'écrit et en sciences, comme le montrent les résultats du PISA.
- Les pouvoirs publics sont décidés à mobiliser les employeurs pour l'élaboration et la mise en œuvre de la politique de l'EFP, comme le prouve la création récente de conseils sectoriels et d'établissements d'excellence.
- L'EFP est bien développée dans l'enseignement supérieur : 32 % environ des étudiants sont inscrits dans un établissement post-secondaire ou dans un institut universitaire de technologie.

DÉFIS À RELEVER

- Les établissements d'EFP jugent souvent eux-mêmes leur orientation largement théorique, alors qu'ils sont censés former des jeunes employables par les entreprises. Il y a là un dilemme.
- Les partenariats école-entreprise se créent généralement pour répondre aux besoins de sociétés locales et non pour transmettre des compétences professionnelles générales et transférables. Mis à part ces initiatives locales, on ne constate guère d'engagement de la part des employeurs dans l'EFP initiale.
- En dépit du fait que le ministère de l'Éducation, des Sciences et de la Technologie (MEST) leur adresse des directives, les établissements développent généralement leurs propres cursus et délivrent des certifications visant à répondre aux besoins du marché. Il en résulte des redondances dans l'action.
- La formation en entreprise n'est pas systématiquement prévue dans les programmes et les normes de qualité pour cette formation ne sont pas très ambitieuses.
- Les enseignants sont bien préparés du point de vue théorique et pédagogique, mais ils manquent souvent d'expérience professionnelle dans leur domaine.
- La coordination entre les ministères responsables de la politique de l'EFP est faible.
- Les diplômes d'EFP obtenus dans les lycées et les établissements post-secondaires ne sont pas systématiquement alignés sur les certifications techniques nationales (et sur les normes correspondantes).

RECOMMANDATIONS

1. Prévoir un cadre institutionnel propre à renforcer la participation des entreprises à l'EFP. À l'intérieur de ce cadre, des instances permanentes devront inviter les principaux acteurs économiques à intervenir, à tous les niveaux, dans l'élaboration et la mise en œuvre de l'action publique. Les ministères concernés devront être représentés dans ces instances.
2. Améliorer l'offre, la qualité et la pertinence de la formation initiale en entreprise, en renforçant les incitations à la création de partenariats entre les établissements et les entreprises, et par l'élaboration et l'application de normes de qualité.
3. Veiller à ce que les enseignants récemment recrutés aient une expérience professionnelle préalable, notamment dans les lycées professionnels. Exiger des établissements qu'ils veillent à ce que leurs enseignants

actualisent régulièrement leurs compétences, en particulier leurs connaissances en matière de technologie et de pratique professionnelle.

4. Fonder, ou du moins moduler, la partie professionnelle du cursus sur des normes techniques nationales de haut niveau répondant aux besoins de l'économie. Les élèves devraient pouvoir obtenir deux types de certification : le diplôme de l'établissement d'EFP et, sur examen, une certification technique nationale (CTN). Compte tenu du bilan mitigé des CTN actuelles, celles-ci devraient faire l'objet d'une évaluation (et le cas échéant d'une réforme) par le ministère du Travail.

POUR EN SAVOIR PLUS

L'éducation et la formation professionnelles (EFP) remplissent une fonction économique essentielle en contribuant à l'amélioration des qualifications des jeunes et à leur insertion sur le marché du travail et en leur permettant d'acquérir des qualifications techniques de qualité. Mais l'EFP a été ces dernières décennies une composante négligée de l'éducation initiale. En effet, les efforts de réforme ont surtout porté sur l'école et l'enseignement supérieur.

L'examen de l'OCDE sur les politiques d'éducation et de formation professionnelles, *Apprendre pour le monde du travail*, se compose de travaux d'analyse et d'examens individuels par pays et il vise à aider les pays à améliorer la réactivité de leurs systèmes d'EFP face aux besoins du marché du travail.

[Learning for Jobs, OECD Reviews of Vocational Education and Training Policies, Korea \(OCDE, 2009\)](#) a été publié en mai 2009. Le rapport évalue les principaux défis auxquels le système d'éducation professionnelle et technique est confronté et il présente un ensemble de quatre recommandations liées entre elles. Pour chaque recommandation, il décrit le défi à relever, la recommandation proprement dite, les arguments correspondants et les problèmes de mise en oeuvre.

De plus amples informations concernant l'examen des politiques et les rapports sur les systèmes d'EFP dans d'autres pays sont disponibles sur le site Web de l'OCDE, à l'adresse www.oecd.org/edu/learningforjobs